

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1 : Préparation, en entreprise, et sur chantier de l'intervention pour des travaux d'installations électriques courantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la nature, la localisation et l'organisation du chantier en exploitant la fiche d'intervention, les plans et croquis techniques - Sélectionner et préparer l'outillage et les matériels nécessaires à la réalisation de l'intervention sur le chantier : <ul style="list-style-type: none"> ▪ outillage courant ▪ outillage spécifique pour des travaux ponctuels : carotteuse, groupe électrogène, échafaudage, échelle... ▪ équipements de protection individuelle et éléments de protection collective - Déterminer à partir des plans et des normes en vigueur le nombre d'appareils d'éclairage ou de chauffage nécessaire pour réaliser les travaux - S'approvisionner en matériel sur le stock en fonction de la fiche d'intervention, en respectant les règles de suivi des stocks spécifiques à l'entreprise. 	<p>Contrôle terminal</p> <p>Présentation d'un projet professionnel</p> <p>Les candidats présentent un projet professionnel réalisé pendant la durée de la formation. Le projet est construit autour de la réalisation d'un dossier technique dont le sujet, imposé, peut porter sur un logement d'habitation, un local artisanal ou industriel, un local commercial ou tertiaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les données techniques du chantier sont correctement exploitées - les câblages et appareils choisis sont pertinents au regard du bâtiment concerné, de la nature des travaux - Exhaustivité qualitative et quantitative des matériels et matériaux préparés pour l'intervention - les sorties du stock sont renseignées - la complexité et la durée de l'intervention sont approchées

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- Contrôler la concordance entre les plans, les consignes et le site avant le début des travaux
- Vérifier et mettre en place les éléments de protection des biens et des personnes
- Décharger et organiser le stockage des matériaux sur le chantier pour permettre leur utilisation rationnelle et sécurisée
- Procéder à la dépose éventuelle des éléments existants et gérer leur évacuation dans le respect des règles environnementales (tri des déchets)

Le projet, dont la réalisation est supervisée par leur responsable en entreprise, donne lieu à la rédaction d'un dossier de présentation qui doit comporter des éléments techniques (plans, liste des appareils à installer, déroulement prévisionnel des travaux...), des éléments de gestion (évaluation du temps de travail, approche du coût de réalisation pour une partie du projet, document de présentation du projet au client...).

L'évaluation du projet se déroule en deux temps :

- une note est attribuée au dossier de présentation ;
- le candidat présente oralement son dossier. Cette présentation (30 minutes) est également notée.

- l'état du site est effectué avant l'intervention
- Anticipation et organisation des étapes de travail
- les moyens de protection sont efficaces et correctement installés
- l'organisation de l'aire et du poste de travail et de stockage est opérationnelle
- l'interprétation des documents du cahier des charges est juste et complète

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

2 : Réalisation des travaux d'installation et de mise en service des installations électriques, en courant faible (téléphonie, informatique, système d'alarme, etc) et de courant fort (prises électriques, transformateurs, éclairage classique, chauffage, etc) dans le respect des normes et des règles de sécurité

- tracer au regard des plans, le cheminement des gaines et l'emplacement des matériels
- façonner et assembler les supports et canalisations (gaines)
- placer et fixer les supports, les canalisations et les composants de l'installation
- dérouler et positionner les conducteurs et câbles
- câbler, raccorder
- vérifier l'installation hors tension (cohérence des différents appareillages et leurs connexions, prises de terre, les schémas du tableau de distribution...)
- Réajuster l'installation le cas échéant
- Mettre en service, sous tension, l'installation
- Contrôler l'installation (mesurer l'intensité, la puissance, les DDR,...)
- Participer à la pose d'équipements de production d'énergie renouvelable
- Effectuer les réparations sur des installations existantes en appliquant une démarche logique et rigoureuse de recherche de panne, dans le respect des règles de sécurité
- Remplacer ou réparer l'élément défectueux
- Vérifier l'installation hors tension par rapport au cahier des charges et aux normes en vigueur :
 - contrôler les prises de terre, continuités, isolements
 - procéder aux différentes mesures en utilisant correctement les appareils adéquats
 - régler les appareils (disjoncteurs...)
 - identifier les circuits, tableaux, organes de commande...
 - vérifier les schémas du tableau de distribution

Contrôle final

Pratique professionnelle (6h00)

Les candidats réalisent, en centre d'examen et dans un temps imparti, des travaux d'ordre électrique à partir du descriptif d'une installation électrique avec schéma ou croquis, d'un équipement, d'une installation ou partie d'installation électrique.

Les candidats ont à réaliser :

- la mise en place de l'appareillage et le câblage des différents circuits ;
 - une opération de mise en service ou de maintenance donnant lieu à la rédaction d'un rapport d'intervention.
- L'ensemble des travaux seront effectués dans le respect des normes de sécurité.

- pertinence de l'implantation tracée
- respect des contraintes dimensionnelles et structurales des plans
- conformité de l'assemblage aux contraintes
- Conformité de la mise en place et de la fixation
- la tenue de la fixation est éprouvée
- Conformité de l'équidistance des points de fixation au regard de la réglementation et aux recommandations du fabricant
- le déroulage respecte une méthodologie qui évite le nouage des conducteurs
- le câblage respecte les normes, les prescriptions techniques et esthétiques
- les connexions garantissent la continuité électrique, la tenue mécanique
- Pertinence de la démarche d'autocontrôle du travail réalisé
- exactitude des mesures prises
- conformité de réglages des appareils
- Respect des normes de sécurité électriques
- conformité de l'installation

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none"> - Programmer les organes de commande (domotique, automates) - Mettre sous tension et contrôler le fonctionnement des installations 		
	<p>Participer à la clôture du chantier</p> <p>Assurer le suivi et le contrôle du travail réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir les rapports journaliers (contrôle d'heures, bons de commande...) - nettoyer le chantier - signaler les modifications et les travaux supplémentaires - faire signer les attachements au client - entretenir son matériel <p>Renseigner les documents de fin de chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un relevé précis et exploitable des temps de travail et des matériaux et matériels mis en œuvre 	<p>Evaluation des acquis professionnels en entreprise pour les alternants</p> <p>Le candidat est évalué à partir d'objectifs fixés en début de formation et d'une grille d'évaluation.</p> <p>La note prend en compte les progrès réalisés et atteste du niveau atteint. La notation est réalisée conjointement par le maître d'apprentissage et le formateur de pratique professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le rapport d'intervention est correctement rédigé et adapté - Propreté du chantier - Les anomalies sont signalées -

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>3 : Participation aux activités (hors production) de l'entreprise d'installation électrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - renseigner le client sur l'avancée des travaux y compris en langue étrangère - formuler un avis de faisabilité, fournir un ordre de prix, un délai, indiquer la personne à contacter au sein de l'entreprise en cas de demande de travaux additionnels par le client pendant l'intervention - rendre compte de son travail à son responsable, alerter sur les difficultés rencontrées - organiser son travail dans le temps, dans l'espace et dans le respect des objectifs de production de l'entreprise - évaluer qualitativement et quantitativement le temps et les matières d'œuvre nécessaires pour réaliser une intervention (temps d'installation, câbles, ...) - appréhender et prendre en compte la notion de rentabilité 	<p>Etude de cas L'épreuve consiste en une mise en situation professionnelle réalisée sur la base d'un dossier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation d'une situation de travail - des documents en usage dans la profession (fiches techniques, notice des fabricants, croquis, schémas, plans...) <p>L'épreuve se compose de quatre sous-épreuves indissociables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - technologie schéma / dessin technique - gestion de base (approche d'un prix de vente,...) - communication professionnelle - langue vivante étrangère 	<ul style="list-style-type: none"> - les renseignements fournis au client sont détaillés et adaptés - les recommandations techniques et technologiques lors d'échanges avec le client sont appropriées - précision et exactitude des plans ou schémas tracés - les temps de travaux annoncés au client sont cohérents au regard de l'intervention - la transmission au responsable des travaux réalisés sur le chantier est effective et précise - les contraintes de production sont prises en compte dans le temps de travail - justesse des calculs dans l'évaluation temps/matières d'œuvre d'une réalisation
---	--	---	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle